



**FICHE D'ENGAGEMENT**  
**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**  
**BEACH SOCCER 2022/23**

**A retourner impérativement avant le 14 Avril 2023 - Date de clôture**

par mail à partir de l'adresse officielle de votre club (ex : [501234@footoccitanie.fr](mailto:501234@footoccitanie.fr)) dès lors, votre engagement sera validé.

**NOM DU CLUB :**

**N° D’AFFILIATION :**

**NOM DU RESPONSABLE :**

**N° TEL :**

<b>COMPÉTITIONS</b>	<b>FRAIS D'ENGAGEMENT</b> <i>30 euros</i>	<b>NOMBRE D'ÉQUIPES</b>	<b>TOTAL</b>
SENIORS G			
SENIORS F			

**Les desideratas des équipes du club (ALTERNANCE, OUVERTURE, etc) peuvent être exprimés au verso de cette fiche :**

- Les frais des officiels sont à définir
- Le calendrier est à déterminer selon le nombre d'équipes engagées
- Une réunion avec les équipes engagées est prévue **le 17/04** pour évoquer les modalités et la formule adoptée du championnat régional.

Les conditions d'inscription :

- Le club doit être affilié à la FFF
- Tous les joueurs doivent posséder une licence FFF : **nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 30 Avril pour saisir une licence LOISIR sur foot-club, passée cette date les joueurs ne pourront participer au championnat régional.**
- Obligation d'être licencié dans le club ou prendre une licence « Foot Loisir » dans le club concerné.
- Les équipes doivent fournir une liste de 20 joueurs maximum dans la phase qualificative à la Compétition du National Beach Soccer (en fonction du règlement en vigueur géré de la DCN).

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et y adhérer sans réserve.

Fait à

Le

Le président :

Tampon du club :